

**DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL
N°02/2025**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 026-252602008-20250401-022025D-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à 18h30.

Le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Montjoyer-Réauville (SIVOS), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montjoyer, sous la présidence de Mr GUY Bernard, Président.

Présents : La majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr PERRIN Norbert a donné procuration à Mme ALLEGRE Monique ; Mr ANTHOUARD Lionel a donné procuration à Mr GUY Marc.

Absents : Mr THIRIAUD Vincent ; Mme REY Séverine ; Mme ROQUES Gabrielle.

Date de convocation : 17/03/2025.

Mme ALLEGRE Monique a été élu secrétaire de la séance.

Objet : Affectation des résultats et approbation du Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024.

Le Comité Syndical :

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice :	- 3 479.35 €
Résultat antérieur reporté :	3 053.55 €
Résultat à affecter :	- 425.80 €

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice :	0.00 €
Résultat antérieur reporté :	2 782.28 €
Résultat à affecter :	2 782.28 €

Décision d'affectation :

Déficit de fonctionnement (D002) : - 425.80 €
Excédent d'investissement (R001) : 2 782.28 €

ACCEPTE le CFU.

Résultat du vote	
Contre	0
Abstention	0
Pour	6

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Président,
Bernard GUY.

SIVOS MONTJOYER-RÉAUVILLE
26230 MONTJOYER

